

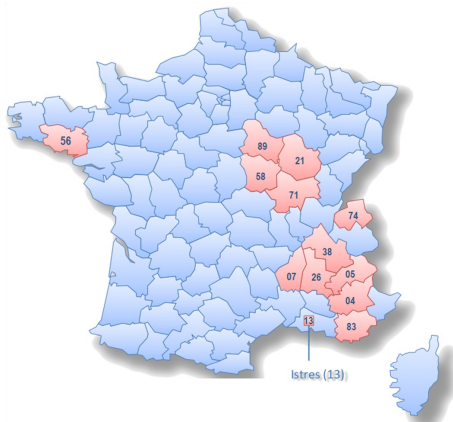
Interopérabilité

Imaginez un voyage tout électrique entre Brignoles et Grenoble !

Le réseau sera compatible, pour les porteurs de carte d'abonné, avec les réseaux de prise de recharge en place sur d'autres départements, 04-05-07-38-26-74-71-58-21-89-56

(interopérabilité native du fait que les bornes et services sont identiques dans ces départements).

L'abonné peut utiliser son badge pour accéder aux bornes des départements portés en rose sur la carte. Il paiera le prix de la recharge fixé par chaque opérateur. Ces bornes sont également accessibles à tout autre utilisateur non abonné qui réglera sa charge soit par paiement internet soit par carte bleue sans contact si la borne en est équipée.



Vous souhaitez utiliser les bornes d'autres départements ?

Chaque opérateur définit les conditions d'utilisation de son réseau. Il vous appartient d'identifier le gestionnaire concerné afin de vérifier que vous pouvez accéder librement à la charge. Le site data.gouv.fr vous permet de visualiser la carte des bornes identifiées.

www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-des-bornes-de-recharge-pour-vehicules-electriques/

TARIFS

	Abonné		Non-Abonné (*) & Opérateurs de Mobilité
	Mouv'ElecVar	Mouv'ElecVar +	
	10 € / an / badge	30 € / mois / badge	
Recharge accélérée	0,24 €/kWh	Inclus dans le forfait Au-delà de 500 kWh / mois charge à l'acte à 0,24 €/kWh	0,34 €/kWh
Recharge rapide	0,34 €/kWh	Inclus dans le forfait Au-delà de 500 kWh / mois charge à l'acte à 0,34 €/kWh	0,44 €/kWh par CB en ligne (via IDCharge) ou 6,50€/charge par CB sans contact

(*) Le réseau Mouv'Elec Var est accessible aux abonnés d'autres opérateurs. Pour les tarifs, se référer aux conditions contractuelles des opérateurs.



MOUV'ELEC VAR est soutenu par le Programme des investissements d'avenir opéré par l'ADEME.

COMMENT CA MARCHE?

Rendez vous sur le site du SYMIELECVAR, www.symielecvar.fr, pour visionner le film sur les bornes Mouv'Elec Var.

Lancement d'une charge à l'aide d'un badge abonné



Votre compte bancaire est débité du montant de la charge effectuée.

Lancement d'une charge à l'aide d'une carte bancaire sans contact

Lancer la charge :



1^{er} étape :
Sélectionnez un point de charge à l'aide du bouton de sélection sur la borne



2^{ème} étape :
Présentez votre carte bancaire au terminal de paiement pour que le système libère la prise



Arrêtez la charge :



1^{er} étape :
Sélectionnez un point de charge à l'aide du bouton de sélection sur la borne



2^{ème} étape :
Présentez votre carte bancaire au lecteur RFID pour stopper la transaction et afficher le tarif sur le terminal de paiement



3^{ème} étape :
Présentez votre carte bancaire au terminal de paiement pour que le système libère la prise

Lancement d'une charge à l'aide d'un smartphone



Comment obtenir la carte d'abonné



Rendez vous sur le site <http://www.mouvelecvar.orios-infos.com>
depuis votre ordinateur, tablette et Smartphone
Ou téléphonez au 0 970 830 213

Vous y trouverez toute information utile concernant le service de mobilité électrique proposé par le SYMIELECVAR et pourrez vous y abonner .

Après votre inscription sur le site, vous recevrez votre livret d'accueil, contenant vos identifiants d'abonné (login / mot de passe) ainsi que votre badge abonné. Vous pourrez consulter et gérer les informations de votre compte, vos moyens de paiement, consulter vos transactions et factures.

Information et accès à la recharge sur le site

Par téléphone : Hotline technique et commerciale : 0 970 830 213

Par internet : <http://www.mouvelecvar.orios-infos.com>
info-usager.silene@spie.com

